

Parc national de Port Cros

Orientation 2.6 Préserver les milieux de l'interface terre-mer

[...]

Restaurer, protéger et développer une trame d'interface terre-mer permettra de renforcer les réservoirs de biodiversité littoraux (en particulier les habitats de plage et d'arrière plage et les habitats des falaises littorales) et marins. Ainsi la charte prend en considération de manière particulière ces milieux soumis aux pressions de conditions climatiques, hydrologiques et anthropiques très fortes.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.6.2 Promouvoir et diffuser les modes de gestion des plages limitant l'érosion et préservant la biodiversité.</p> <p>Cette mesure incite notamment au maintien des laisses de mer, des banquettes de posidonies, des milieux dunaires et de la ceinture végétale halophile, à la recherche de techniques alternatives au tamisage et au rechargement des plages ainsi qu'à la résorption les points durs (murets, pontons...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux porteurs de projet • Organisation de visites d'échange 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Communication et sensibilisation sur les bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • DDTM • animateurs/ Opérateurs Natura 2000 • CELRL, CG83, Agence de l'eau RMC, BRGM
<p>2.6.3 Préserver la végétation halophile et reconstituer les systèmes dunaires, si la morphologie des plages le permet, afin de prévenir les dégradations engendrées par la fréquentation et par</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux porteurs de projet • Identification avec les partenaires des zones les plus sensibles et des zones de substitution et leur mise en place 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Communication et sensibilisation sur les bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • CELRL, • CG83, • DDTM • Agence de l'eau RMC

Parc national de Port Cros

l'érosion marine.

- Transfert d'expérience

Parc national de Port Cros

<p>2.6.4 Encadrer les activités balnéaires et nautiques pour préserver les petits fonds rocheux et les récifs barrières très exposés aux pressions anthropiques du fait de leur accessibilité.</p> <p>Les récifs barrières sont identifiés sur la carte des solidarités écologiques (Partie 2 « Du diagnostic au projet »). L'amélioration des connaissances de cet habitat constitue un enjeu important sur l'Aire Maritime Adjacente (présence et état de conservation des récifs barrières).</p> <p>Cette mesure nécessitera le recours à des équipements légers (mouillages, balisages, etc.) susceptibles d'altérer localement le caractère naturel du littoral. Ainsi, le nombre et la localisation de ces équipements devront être étudiés pour permettre leur meilleure intégration paysagère.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition et diffusion des connaissances• Appui technique aux porteurs de projets	<ul style="list-style-type: none">• Maitrise d'ouvrage• Plans de balisage et projets d'aménagement• Communication et sensibilisation des usagers	<ul style="list-style-type: none">• PREMAR, DDTM• Syndicats de SCoT (volet mer)• animateurs/ Opérateurs Natura 2000• Autorités portuaires, Agence de l'eau RMC, AAMP• Compagnies maritimes• Usagers, Professionnels du nautisme• Marine nationale
---	--	--	---

Référence ID de l'article : #5078

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 10:22